

doit être guidée par les principes thérapeutiques qui s'appliquent aux suppurations de mauvaise nature, aux ulcérations graves.

Nous conseillons de préférer les interventions complètes aux interventions incomplètes, et les traumatismes chirurgicaux rares aux traumatismes répétés. On pourra ouvrir les abcès et les panser avec des poudres : iodoforme, salol. Mais, s'il est possible, s'ils sont superficiels et facilement abordables, on les enlèvera en totalité, avec leur paroi, de même que les ganglions lymphatiques.

Les abcès ouverts et surtout les ulcérations pourront être cautérisés au moyen du thermo-cautère ; le curettage offre les plus grands dangers, puisqu'il peut déterminer le passage de bacilles morveux dans la circulation ; on préférera toujours les interventions non sanglantes aux interventions sanglantes.

La farcinose diffuse et mutilante du centre de la face ne peut être malheureusement traitée par l'intervention chirurgicale active ; il faudra se contenter de panser les ulcérations et les toucher au nitrate acide de mercure, au chlorure de zinc liquide, au naphthol camphré.

Les mesures prophylactiques les plus sévères seront prises pour empêcher la contagion du malade à l'homme. On connaît des faits de transmission de la morve ou du farcin aigus, on n'en connaît pas encore dans les formes chroniques ; néanmoins, l'isolement du malade s'impose et des précautions sévères pour éviter toute blessure de main, toute souillure du sol par des produits contagieux sont également indispensables.

L'état général sera maintenu par la suralimentation, toute la série des toniques : quinquina, fer, amers.

Enfin, on pourra essayer de soumettre le malade à la médication mercurielle, sous forme de frictions ou d'injections de sels solubles. On attribue à ce mode de traitement la guérison du célèbre physiologiste Bouley qui fut atteint de morve.

E. LEREDDE.

## LÈPRE

Bien que la lèpre soit surtout une affection exotique, son traitement présente pour nous, à l'heure actuelle, un certain intérêt, à causé de l'existence de foyers mal éteints, découverts depuis peu

dans plusieurs régions de la France : le delta du Rhône, la région niçoise, les côtes de Bretagne, et principalement, à cause de l'importance endémique qu'elle présente, dans un grand nombre de nos colonies : la Guyane, les Antilles, le Sénégal, Madagascar, la Cochinchine, le Tonkin, la Nouvelle-Calédonie, etc. Les sujets ne sont pas très rares qui viennent de ces contrées chercher sous nos climats une influence salubre qui ralentisse ou enraye l'évolution de leur maladie.

**Isolement.** — Dans les pays où la lèpre est endémique, le degré de contagion de cette affection est tel qu'il y a un intérêt majeur à isoler les lépreux du reste de la population dans des hôpitaux spéciaux. Éloigner d'eux leurs enfants, aussitôt après leur naissance, est le meilleur moyen de les soustraire au fléau, dont la possibilité de la transmission par hérédité est encore à démontrer. Dans nos contrées, où le pouvoir de diffusion est réduit au minimum et si faible qu'un grand nombre de médecins en contestent l'existence, il n'est pas nécessaire de prendre des précautions aussi rigoureuses ; il n'en faut pas moins surveiller les malades de très près, leur recommander, à eux-mêmes ainsi qu'aux personnes qui les entourent, des mesures d'antisepsie minutieuse.

Il serait sage que des lois leur interdisent le mariage avec des sujets sains.

L'émigration du malade dans des contrées tempérées, où la lèpre endémique est inconnue, est le moyen le plus efficace que l'on connaisse, à l'heure actuelle, pour ralentir considérablement l'évolution du processus infectieux, pour obtenir même quelquefois une immobilisation des lésions et des rémissions qui équivalent presque à la guérison.

**Médications.** — On emploie pour le traitement de la lèpre des moyens, les uns d'ordre interne, les autres d'ordre externe ou local, qui sont extrêmement nombreux, mais dont l'action est purement palliative.

**TRAITEMENT INTERNE.** — Les tentatives de *sérothérapie* par le sérum de Carasquilla, et celles entreprises plus récemment, dans les mêmes conditions, à l'Institut Pasteur d'Hanoï, en Indo-Chine, au moyen du sérum de chèvres, injectées avec du sang de lépreux, n'ont donné, jusqu'à présent, que des résultats peu concluants.

**Médicaments.** — Des nombreux médicaments internes que l'on a essayés contre la lèpre, celui qui donne, en général, les meilleurs résultats est l'*huile de chaulmoogra*. On la prescrit en capsules, dans du pain azyme, dans du thé chaud ou dans une infusion de menthe.

Les malades commencent par la dose de cinq gouttes, matin et

soir, et l'augmentent ensuite, de quatre à six gouttes par jour, jusqu'à ce qu'ils atteignent la dose totale quotidienne de cent vingt à deux cents gouttes, qu'ils prennent en trois ou quatre fois. Les doses de deux cent cinquante à trois cents gouttes sont extrêmement dangereuses et exigent une surveillance très étroite; il vaut mieux, en général, s'en abstenir. On n'obtient des résultats vraiment utiles que si l'on continue l'usage des doses élevées pendant deux à trois mois, au bout desquels le malade prend quelques semaines de repos, pour reprendre ensuite une nouvelle période de traitement dans les mêmes conditions, en commençant toujours par des quantités très faibles.

Les sujets qui supportent mal l'huile de chaulmoogra remplacent ce médicament par une substance qui en dérive : l'acide gynocardique, à la dose de 15 centigrammes à 1 gramme, ou le gynocardate de magnésie, à celle de 1 à 4 grammes, moins irritants pour les voies digestives, mais dont l'action est aussi moins marquée.

Les doses initiales sont de 30 à 50 centigrammes, en capsules de 15 à 20 centigrammes pour l'acide gynocardique, de 1 gramme pour le gynocardate, en pilules de 20 centigrammes, ayant pour excipient l'extrait de gentiane.

Indépendamment de l'huile de chaulmoogra et de son principal élément, l'acide gynocardique, on recommande contre la lèpre un certain nombre d'autres substances qui sont, en général, moins actives, dont les principales sont : le hoang-nan, l'huile de kanti, le baume de gurjum, l'ichtyol.

Le *hoang-nan*, ou *strychnos gaultheriana*, dont on emploie la poussière rouge de l'écorce à la dose de 5 centigrammes à 1<sup>er</sup>,50, est un médicament dangereux, dont il faut surveiller très attentivement les effets. Il est prudent de soumettre le malade, pendant toute la durée du traitement, au régime lacté, et surtout de lui interdire formellement les boissons alcooliques. On prescrit presque toujours le hoang-nan enrobé dans des pilules de gluten, qui est à peu près la seule substance à laquelle on puisse l'associer sans danger :

Alun .....	0 <sup>gr</sup> ,010
Réalgar naturel.....	} aa 0 <sup>gr</sup> ,025
Hoang-nan.....	
Gluten.....	q. s.

Pour une pilule.

Donner une demi-pilule matin et soir le premier jour. Augmenter ensuite d'une pilule, par jour, jusqu'à la dose quotidienne de dix à douze pilules. Il est indispensable de procéder par traitements

intermittents, de dix jours, séparés par des périodes de repos d'égale durée.

Le *baume de gurjum*, dont on fait prendre de 2 à 12 grammes par vingt-quatre heures, en commençant par les doses minimales, comme pour les autres médicaments antilépreux, n'est guère bien toléré qu'en potion. La formule de Vidal est celle qui est le plus employée :

Baume de gurjum .....	} aa 4 grammes.
Gomme arabique.....	
Sirop de cachou .....	12 —
Infusion de badiane.....	60 —

M. s. a. — A prendre en deux ou trois fois dans la journée, au commencement des repas.

(Vidal.)

Immédiatement après chaque dose, le malade boit un peu de vin ou de liqueur alcoolique.

L'*ichtyol*, que recommande beaucoup Unna, est prescrit par cet auteur à la dose de 75 centigrammes par jour, dans une solution de coumarine ou de vanilline à 5 pour 100. Unna emploie également le sulfo-ichtyolate d'ammoniaque en solution de 20 à 40 pour 100 :

Sulfo-ichtyolate d'ammoniaque.....	4 à 8 grammes.
Eau distillée .....	20 —

Quinze à vingt gouttes par jour dans un peu d'eau.

Le mercure et l'iodure de potassium que l'on a essayés assez souvent se sont toujours montrés inutiles ou même nuisibles.

Il est nécessaire de soumettre les lépreux à un régime tonique dans lequel le lait tient une place importante. Les médications martiale, arsénicale, phosphatée constituent des moyens auxiliaires qui ont une assez grande valeur. Il en est de même du séjour dans les stations thermales, arsenicales, iodées ou chlorurées sodiques.

Le lépreux doit s'interdire tous les aliments et les condiments qui provoquent facilement les réactions cutanées : les salaisons, le poisson, les coquillages, les aliments de haut goût, ainsi que les boissons alcooliques.

Au moment des poussées congestives aiguës, les médicaments vaso-moteurs et antiseptiques : le seigle ergoté, l'ergotine, le salicylate de soude, le salol, la quinine, semblent exercer quelquefois une influence utile. On a, assez souvent, l'occasion de les employer à titre d'analgésiques, de même que l'antipyrine, l'acétanilide, l'aconitine, pour combattre les douleurs névralgiques extrêmement intenses dont souffrent un grand nombre de lépreux.

TRAITEMENT LOCAL. — Les sujets atteints de la lèpre doivent